

Université Paris Sud 11

Université de Caen
Basse-Normandie

Diplôme interuniversitaire
« Adolescents d'aujourd'hui : savoirs, pratiques, partenariats »

Année 2014 – 2015
Promotion « **Janusz Korczak** »

Jeunes « Incompris », diagnostiqués



Mémoire présenté le **17 septembre 2015**

Par **Vickie ATTIA**

Née le **6 avril 1987**

Educatrice Spécialisée

Foyer de l'Enfance de Vitry (FEV) – Aide Sociale à l'Enfance

Conseil Départemental du Val-de-Marne

SOMMAIRE

INTRODUCTION

P.2-3

- I. Mon cadre d'intervention en foyer de l'enfance p.4-14
 - 1- *Le placement en foyer de l'ASE* p.4
 - 2- *L'arrivée et la prise en charge / Accompagnement éducatif du jeune* P.5-9
 - 3- *Situations de Karim et Alan* p.9-14

- II. Comment sont-ils arrivés à cette situation d' « incasabilité » : Tenter de les comprendre p.14-23
 - 1- *Le jeune et son environnement* p.14-18
 - 2- *Le jeune et son parcours institutionnel* p.18-19
 - 3- *La situation d' « incasabilité »* p.19-23

- III. Réflexion sur la réponse institutionnelle p.23-32
 - 1- *Les conditions de travail* p.23-27
 - 2- *La réponse institutionnelle: « les ratés » !* p.27-30
 - 3- *Propositions de pistes d'amélioration de travail* p.30-32

CONCLUSION

P. 33

Bibliographie

p.34

ANNEXES

INTRODUCTION

J'ai choisi d'exercer le métier d'éducateur spécialisé car je le trouve très enrichissant, aussi bien personnellement que professionnellement. Il me fait faire des allers-retours entre ma pratique, mon expérience et mon vécu ; et me contraint sans cesse à me questionner car la profession est en perpétuelle mouvement et touche un public très large.

J'ai toujours eu une attention particulière pour le public adolescent que je trouve captivant et pour lequel j'ai consacré la majeure partie de mes stages lors de ma formation d'éducateur, en m'intéressant aux différents dispositifs qui leur est consacrés.

En effet, l'adolescence est une période charnière et déterminante où se bousculent des enjeux physiologique de puberté, mais aussi des enjeux psychiques. C'est aussi à ce moment-là que se dessinent les orientations de la vie future telle que : l'émancipation, le travail, la conception d'un foyer, le logement... Peut-être l'un des derniers moments où l'on peut encore parler d'éducation.

Depuis l'obtention de mon diplôme d'éducatrice spécialisée en 2013, je travaille en foyer de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) auprès d'adolescents. Je n'ai pas une longue expérience dans ce domaine mais pour autant, certaines situations me questionnent. Assez vite, je me suis rendue compte que certains adolescents accueillis décrits comme violents et instables, marquaient les esprits des équipes et revenaient souvent dans les discussions comme appelé les « incasables » car n'arrivent pas à « se caser », se poser dans une institution. Un terme frappant à connotation négative, stigmatisant avec lequel je ne suis pas à l'aise mais qui semble parler aux professionnels et être entré dans le jargon du secteur social. C'est par la suite et avec les différents accueils que je fais connaissance avec ces jeunes que certains appellent « incasables » mais pour qui j'ai toujours du mal à faire le lien entre ces derniers et cette dénomination, qui me laisse perplexe.

Ces jeunes que nous accueillons sont en difficultés et avant tout des êtres sociaux. Ils n'existent pas uniquement par leurs symptômes, ils sont avant tout sujets de la communauté des hommes, de la société dans laquelle nous avons tous plus de points communs que de différences au-delà de nos cultures, de nos rites et de nos mythes ; ou alors que nous comptons tous autant de différences que de points communs...

Mes questionnements sont les suivants : Pourquoi les avoir nommés « incasables » et que nous renvoient-ils ? Comment en arrive-t-on à une situation d' « *incasabilité* » et quelle prise en charge en foyer ? Pouvons-nous faire autrement et quel étayage sommes-nous en mesure de leur proposer ? Que pouvons-nous tirer de nos expériences et comment travailler autrement avec ces jeunes ? Enfin : **Le problème d' « incasabilité » vient-il des jeunes ou des institutions ?**

C'est dans une démarche d'approfondissement des connaissances plus spécifiques à l'adolescence, de regards croisés et de remise en question / analyse de pratiques que j'ai souhaité intégrer la formation et passé le DIU « Adolescents d'aujourd'hui ».

Dans le cadre de ce diplôme, je choisis de faire ce mémoire sur les jeunes dits « incasables ». Mon travail de recherche sera fondé sur les différentes sessions de cette formation, notamment celles sur: le corps, les familles, les violences et les réseaux, le partenariat et l'éthique ; mais également sur mes différentes références sur le sujet.

Dans un premier temps, je définirai le contexte dans lequel je travaille afin d'instaurer le cadre d'intervention et les enjeux pour les jeunes placés à l'ASE. J'évoquerai deux situations cliniques pour illustrer mes propos.

Ensuite, je tenterai de comprendre ce qui a amené ces jeunes à se trouver dans cette situation d' « incasabilité », en revenant sur leur histoire, leur parcours.

Enfin, je reviendrai sur la réponse apportée par l'institution et comment l'adapter au mieux en proposant des pistes de travail.

I. Mon cadre d'intervention en foyer de l'enfance

J'exerce ma fonction d'éducatrice en foyer dans le cadre de l'Aide Social à l'Enfance (ASE), aussi appelé protection de l'enfance. Les jeunes que je rencontre ont, de fait, chacun des parcours de vie familiaux compliqués et fragiles. Ces parcours les amènent à un placement en foyer et donc une rupture avec leur environnement familial.

Il y a 2 types de mesures de placements dans le cadre de l'ASE :

- Les mesures administratives, qui nécessitent l'accord de la famille
- Les mesures judiciaires, qui sont ordonnées par le juge pour enfants.

Les Foyers de l'enfance ont pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger confié par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'ASE. Il est une des solutions de placement parmi l'accueil familial ou les lieux de vie associatifs.

La décision de placement est lourde de conséquences et impacte fortement le jeune et sa famille, cela peut susciter de l'anxiété, provoquer des conflits de loyauté, des régressions de l'enfant ou même favoriser l'entrée du jeune dans la spirale des déplacements et replacements multiples.

1- Le placement en foyer de l'ASE

Les foyers de l'enfance fonctionnent 24h sur 24 et 365 jours par an. Les objectifs d'un placement en Foyer de l'enfance sont **d'assurer la sécurité de l'enfant, sa santé, son éducation, son développement social et culturel ainsi que son épanouissement personnel.** Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les personnes détenteurs de l'autorité parentale.

Le foyer de l'enfance dans lequel je travaille, accueille 30 jeunes, répartis sur 3 groupes différents : Un groupe de petits : 6-12 ans, un groupe d'accueil d'urgence : 12-16 ans et un groupe d'adolescents : 14-18 ans. Je travaille sur le groupe des adolescents, qui accueille 12 jeunes, dont 2 places d'accueil d'urgence, c'est-à-dire sans demande d'admission. Il s'agit d'un groupe de moyen/ long terme, les jeunes peuvent y rester de 6 mois à 3 ans.

Après une période d'observation, l'objectif est de proposer au jeune, une orientation dans une structure spécialisée, dans une famille d'accueil, en foyer voire en appartement supervisé pour préparer son avenir socio-professionnel ou un éventuel retour en famille.

2- L'arrivée et la prise en charge / Accompagnement éducatif du jeune

- **L'accueil à l'arrivée :**

Les premiers moments à l'arrivée du jeune vont être déterminants dans la suite de sa prise en charge.

En effet, les conditions du premier accueil ou entretien, la séparation avec les parents ou le milieu dans lequel il vivait peuvent avoir une incidence sur l'ensemble du parcours du jeune en protection de l'enfance. Cela peut aussi conditionner la manière dont le jeune va adhérer ou pas à l'accompagnement éducatif des travailleurs sociaux. C'est pourquoi toutes ces étapes doivent être pensées, réfléchies et anticipées au mieux en équipe dans le cadre du projet de service, même si le jeune est accueilli sur une place d'urgence.

A son arrivée, le jeune est reçu par un ou deux éducateurs, ainsi qu'un chef de service. Dans la mesure du possible, les parents sont conviés lors de cet entretien d'accueil. C'est pendant l'entretien d'accueil qu'on va informer le jeune de l'organisation de sa prise en charge, du quotidien au foyer, de la façon dont nous allons travailler avec lui. Il est important également de lui rappeler la mesure de placement et les conditions qu'a posé le juge dans l'ordonnance de placement : s'il y a des droits de visites, des droits d'hébergements, des visites médiatisées avec la famille, une association mandatées pour le suivi du jeune...

L'entretien est bien sûr adapté et conditionné au contexte d'arrivée du jeune : si celui-ci arrive en pleine nuit, si le groupe est agité ou si le jeune est fatigué ou éprouvé, l'entretien de premier accueil s'adaptera et un entretien complémentaire à un moment ultérieur sera organisé. Certes le jeune reçoit beaucoup d'informations ce jour-là, mais plus les choses sont dites et posées, plus nous pourrons les retravaillées plus tard avec le jeune lorsque ce sera nécessaire.

C'est toujours compliqué de se dire que l'on travaille la prise en charge « avec » l'adhésion du jeune, lorsque le placement est imposé, qu'il n'a donc pas le choix et que nous ne sommes pas de fait dans une position d'égal à égal... Mais, dans ce contexte, nous tentons de faire au mieux pour que le jeune y trouve sa place et un intérêt.

- **La prise en charge durant le placement :**

Les référents

Le jeune est suivi par 2 à 3 référents: un ou deux sur son lieu de placement, en l'occurrence au foyer, l'autre en EDS (Espace Départemental des Solidarités) au service ASE.

Les décisions concernant le jeune seront prises communément avec ses référents sous couvert de leurs responsables, il en va de même pour l'orientation du jeune.

Le ou les référents de foyers sont choisis en fonction de différents critères : la problématique du jeune, s'il est préférable que ce soit un homme, une femme ou les deux et en fonction du nombre de jeunes suivis par l'éducateur.

La vie en collectivité pour ces jeunes :

Le jeune est accueilli au sein d'un groupe aux problématiques diverses. De façon générale, lorsqu'un jeune arrive dans un groupe, surtout à l'adolescence, il va tenter de trouver sa place. En foyer, nous accueillons beaucoup de jeunes avec une forte personnalité ce qui engendre parfois des conflits, voir des clashes entre les jeunes ou avec les éducateurs. Certains clashes sont incontournables et même parfois nécessaires et constructifs. Ils permettent d'avancer et de passer à autre chose. On peut affirmer pour certains de nos jeunes que cette façon d'agir correspond à un mode de fonctionnement.

Heureusement, la vie de groupe ne se résume pas qu'à cela. Nous tentons de créer des liens entre les jeunes, outre des liens d'amitiés qui se créent naturellement par affinité entre eux, nous insufflons des liens de fraternité car il est important qu'ils puissent s'entendre et se respecter afin que leur passage au foyer soit positif et constructif. Ils vivent au quotidien avec d'autres jeunes qui ont pratiquement le même âge, il est évident qu'ils vont traverser des hauts et des bas, surtout à la période de l'adolescence où un chamboulement physiologique interfère sur le psychique et par ricochet le comportement. C'est pourquoi la nature des liens avec les autres est importante car dans ces périodes, il est préférable que les autres jeunes soient présents pour les soutenir et non pas les enfoncer. Néanmoins, pour que ces jeunes éprouvent ne serait-ce que de l'empathie envers les autres, il est important qu'ils aient acquis la notion d'altérité, ce qui n'est pas gagné !

Ainsi, la vie de groupe peut s'avérer positif chez certains jeunes qui vont y trouver leur place, des amis sur qui s'appuyer ou encore « une seconde famille » comme ils disent. Pour d'autre, cela peut s'avérer plus néfaste et parfois destructeur. Notre rôle en tant qu'éducateur va être de repérer ces enjeux et de pouvoir adapter au mieux la réponse éducative à apporter.

A cela s'ajoute un cadre de vie délimité par différentes règles à suivre tel que le respect d'autrui, la non-violence ou encore le respect des heures de coucher, de retour au foyer... Le cadre se veut extensible au possible mais il arrive parfois que pour le jeune, le groupe et/ou les

éducateurs, il soit trop difficile à supporter et à respecter. Dans ce cas, la notion de danger refait surface et des décisions doivent être prises rapidement.

S'en sortir... du groupe

Si l'équipe estime que le jeune a besoin de s'extraire du groupe à certains moments, parce qu'il traverse une période difficile, qu'il atteint ses limites au sein du groupe et commence à devenir violent, nous disposons de quelques outils qui permettent au jeune de s'en extraire un temps, de souffler, de prendre du recul sur ce qui vient de se passer et de réfléchir aux actes qu'il a pu commettre :

- Le « dépannage » : lorsqu'un jeune pose un acte fort sur le groupe, souvent de violence, pour lequel il faut une solution dans l'immédiat, il peut être amené à être accueilli dans un autre groupe d'un autre foyer. Cette solution doit être courte et ne dure en général qu'une nuit ou deux.
- Le « séjour de rupture » : qui comme son nom l'indique, permet une rupture avec l'environnement sur une durée déterminée un peu plus longue que le dépannage. Ça peut aller d'une à 3 semaines en général.

Ce séjour est adapté au mieux à la situation et au projet du jeune et peut se faire dans un lieu de vie, (petite structure conventionnée en milieu rural), avec une association ou en famille d'accueil.

Bien souvent, ces solutions permettent d'apaiser les tensions sur le moment.

Dans certains cas, pour les jeunes qui éprouvent un mal être et que leur prise en charge au sein du groupe devient néfaste et dangereuse pour eux comme pour les autres, si ce mal être perdure au point d'avoir un comportement complètement inadapté, se pose également la question de l'orientation quand celle-ci est possible à travailler, car dans les cas les plus extrême, il s'agira d'un renvoi...

L'orientation ou Les conditions du départ:

Si les conditions d'arrivée au foyer sont importantes, celles du départ le sont tout autant car il s'agira d'une nouvelle rupture avec l'environnement du jeune.

Toutes les orientations se travaillent en lien avec le référent de l'EDS, qui détient l'historique du parcours du jeune et de sa famille. Comme vu précédemment, les jeunes doivent être orientés pour différentes raisons, mais aussi dans des conditions différentes.

En effet, dans le cadre d'un accueil classique en séjour de moyen/long terme, le jeune est resté plusieurs mois voire plusieurs années au sein du groupe ce qui a permis à l'équipe de mieux le connaître et identifier ses besoins. Il a pris ses marques dans les locaux, tissé des liens avec les éducateurs, les maitresses de maisons, le personnel du foyer et les autres jeunes. Quant à nous, nous avons eu le temps d'anticiper ce départ pour qu'il se fasse dans les meilleures conditions. Par exemple, nous pouvions attendre qu'une place dans une structure adaptée se libère, *conscientiser* le départ du jeune et en discuter avec lui, attendre le moment opportun pour fixer la date de départ où ses référents seraient présents et disponibles pour l'accompagner, parfois même attendre les vacances pour l'orientation afin que ça ne bouscule pas son emploi du temps scolaire et que ça se fasse de façon sereine. Enfin, il est aussi important d'organiser une fête de départ qui marque symboliquement pour le jeune la fin d'une prise en charge dans la structure.

Pour une orientation dans le cadre de l'accueil d'urgence, tout ce temps est limité et compacté. Il s'agit d'une autre façon de travailler puisque les enjeux ne sont pas les mêmes, mais pour autant, avec un bon travail de partenariat et de coordination dans l'équipe et avec l'EDS, le départ se fait également dans de bonnes conditions si les moyens sont mis à notre disposition. Dès le début, les conditions d'accueil sont expliquées aux jeunes. Dans tous les cas, l'orientation doit se faire, mais qu'en est-il lorsque le jeune s'y oppose ? Car les meilleures orientations se font lorsque le jeune y adhère et quitte le groupe de manière sereine. C'est le cas de figure idéal pour une équipe mais ce n'est pas toujours le cas. Je remarque que souvent, l'orientation se déroule mal lorsque les jeunes arrivent **dans l'urgence** - et non pas **en accueil d'urgence** où le protocole d'accueil est anticipé - parfois faute de temps et de moyens, l'orientation est souvent subie et « échoue ». Nous tenterons de comprendre les conditions de cet échec et qui le subit.

Outre l'orientation, il y a d'autres façons de quitter un groupe, celle de la fugue ou du renvoi et dans ce cas, le départ est forcément subi donc mal vécu par le jeune et l'équipe. Le mal être du jeune est fortement présent et « mal traité » ou « maltraité » à voir ; ce qui fait que son arrivée dans une autre structure risque de se faire dans de mauvaises conditions, puis la prise en charge risque d'être compliquée ce qui n'arrangera pas le futur départ... C'est alors que le jeune entre dans une spirale de placements – déplacements dans laquelle il va être pris et dont il va avoir du mal à sortir.

En conséquence, lorsque l'orientation ou le départ se passe mal, parfois parce que l'arrivée s'est mal passée, le jeune reste dans le circuit de la protection de l'enfance tel un « électron libre à **casier** » car il est toujours fragile et en danger. On peut donc s'attendre à le revoir apparaître

dans l'un des foyers de l'aide sociale à l'enfance qui, contrairement aux foyers associatifs, ne peuvent refuser un accueil, ou alors au profit d'un autre foyer de l'aide sociale à l'enfance.

De cette façon, nous rencontrons ces jeunes « à caser » qui arrivent dans les structures avec peu d'effets personnels et une valise pleines d'émotions, de ruptures et de frustrations qui s'est vidée de confiance en soi et en l'adulte. Celle-ci est chargée d'un poids, celui du passé, qu'ils ont du mal à transporter.

3- Situations de Karim et Alan

La situation de Karim :

Karim a 17 ans et est accueilli au foyer de l'enfance dans le cadre de ce qu'on appelle : l'urgence d'été. Ce sont les jeunes accueillis en urgence durant l'été qui seront orientés dans une structure dès la rentrée scolaire afin qu'ils se stabilisent.

Les parents de Karim sont séparés. La mère de Karim est sans emploi et a une addiction à l'alcool. Elle se serait mise en couple avec « un grand de la cité » selon Karim, et vivrait avec. Ce beau-père abuserait de la fragilité de la mère et aurait mis le bail de l'appartement de madame à son nom et le jeune à la porte. Quant à son père, il le voit peu car il est rejetant à l'égard de son fils. Karim a une petite sœur qui vit en alternance chez sa mère et son père et avec qui il est très proche. Il souffre de ne pas la voir. Il est suivi dans le cadre d'une AEMO à domicile (Action Educative en Milieu Ouvert) depuis plusieurs années.

Durant l'été, Karim fait la démarche de se présenter au commissariat de police souhaitant être placé. Il a déjà connu des périodes de placements durant son enfance. Il est déscolarisé depuis environ 2 ans mais dit vouloir se réinscrire dans un système de formation.

A son arrivée, Karim est dans la fuite et la méfiance des éducateurs. Dès le premier jour, Karim fugue et exprime clairement que le foyer ne lui plaît pas disant qu'il a déjà fait des foyers. Il refuse la vie de groupe où le cadre est trop strict pour lui dit-il, car en effet, Karim est un jeune qui connaît des périodes d'errance dans la rue où il s'autogère et retrouve ses amis, notamment le soir, où il se fait appelé différemment comme s'il avait une double identité. Il répète qu'il n'est pas un enfant et souhaite intégrer un appartement en semi-autonomie, avec un accompagnement éducatif.

Ainsi, il enchaîne les fugues quotidiennement, quelques gardes à vue pour vol en réunion et rentre au foyer au petit matin parfois alcoolisé. Il assume chacun de ces actes et accepte plutôt bien les remarques des éducateurs avant de repartir. Le peu de fois où il dormira au foyer, il aura

des troubles du sommeil et demandera à dessiner le soir pour s'endormir. Karim est un jeune d'apparence très fine, que j'ai très rarement vu sourire, les yeux noirs et un regard aussi sombre que la couleur de ses yeux. C'était parfois déstabilisant car il lui arrivait de nous fixer plusieurs secondes sans répondre à nos questions.

Le groupe de jeunes que nous accueillons au foyer étant plutôt calme. Karim dit n'accrocher avec aucun d'entre eux. Seuls les premiers jours il se lie d'amitié rapidement avec une jeune fille au profil similaire, qui fugue et fume beaucoup. Celle-ci est orientée quelques jours après l'arrivée de Karim. Il finit par trouver les autres jeunes « trop calme » et ne trouve pas d'allié dans ses sorties, si ce n'est un jeune d'un autre groupe du foyer. Leurs sorties tardives, alcoolisées et leur mise en danger vont être difficile à gérer pour les équipes éducatives qui ont le souci de les protéger. C'est au bout de 2 semaines que Karim commence à prendre ses marques au foyer, s'installe doucement et tisse un début de lien de confiance avec l'équipe. Malgré le fait qu'il vive la nuit, il rentre de plus en plus tôt, se justifie parfois et s'inscrit dans des sorties de groupe.

Les liens familiaux du jeune restent très compliqués et tendus. Karim ne voit pas d'avenir positif. Il souffre de ne pas voir sa sœur et tente de se rapprocher de sa mère en lui donnant des rendez-vous qu'elle refuse. Il nous demande même de prendre le relais dans cette situation.

Karim a un discours tout à fait cohérent qu'il tient devant la juge mais ses « vieux démons » le hantent et l'appel de la rue est trop fort. Il dit ne pas réussir à dépasser cela car « c'est trop compliqué dans sa tête ». Il a besoin d'être toujours en activité et ne tient pas en place. Il ne supporte pas les temps plus calme au foyer, n'arrive pas à se poser même dans son attitude, il déambule un peu partout... c'est dans ces moments où il ressent le besoin de sortir et nous échappe.

Suite à l'audience du 20 août qui reconduit son placement à sa demande et en l'absence des parents, soit 1 mois et demi après son arrivée, Karim se confie et me parle de ces derniers et de la relation difficile qu'il entretient avec eux, notamment avec sa mère et sa relation avec son compagnon. Il me dit à ce moment qu'il ne vit que « pour sauver sa mère et butter le mec qui profite d'elle ». Karim est très attaché et cherche à se rapprocher d'elle. Nous n'avons pas réussi à joindre madame, seulement le père qui semblait agacé par son fils et l'a exprimé assez violemment au téléphone.

Alors que Karim commence à avoir confiance en l'équipe éducative et rentre de plus en plus tôt, la fin de l'été approche et la majorité de l'équipe souhaite vivement qu'il quitte le groupe parce

qu'il ne respecte pas les règles. Une orientation vite trouvée et mal travaillée va tout mettre à mal et causer le départ de Karim dans de mauvaises conditions. En effet, la structure trouvée était très stricte et trop contenante ce qui n'était pas du tout adaptée au profil du jeune. Il s'est donc emporté violemment lors de l'entretien d'admission avec la cheffe de service et a ensuite tenu des propos délirants pensant qu'il s'agissait d'un complot de notre équipe pour le faire partir du foyer... A son retour au foyer, il s'emporte de nouveau avec notre chef de service. Il finit par être orienté à l'hôtel jusque sa majorité. Selon l'équipe d'AEMO, Karim éprouve un sentiment de persécution dans lequel il s'engouffre mais n'en fait rien.

Durant toute sa prise en charge, nous n'avons eu que très peu d'éléments le concernant lui mais également concernant sa famille, son parcours, ni aucuns documents administratifs. Sa référente au sein de l'EDS était en congés. Difficile de bien travailler dans ces conditions. En faisant des recherches sur sa situation par la suite, j'apprends que Karim est suivi depuis l'âge de 12 ans dans le cadre d'une AEMO. Il vit avec sa sœur dans un milieu hostile et violent puisque Monsieur C., son père battait sa mère qui était décrite comme étant alcoolique. Les parents sont séparés depuis plusieurs années. Monsieur a refait sa vie et a un enfant de cette union. Karim et sa sœur ont été placés une première fois. Par décision de la juge, Karim est rentré au domicile et a dû choisir avec qui il devait habiter. Pour « sauver » et protéger sa mère dit-il, Karim choisit de rentrer chez sa mère, ce que son père ne va pas accepter et va provoquer le rejet de celui-ci envers son fils. Sa petite sœur va rester placée puis retourner au domicile du père avec une AEMO dans de bonnes conditions. De son côté, Karim enchainera les périodes d'errance ne trouvant pas sa place chez sa mère. Aujourd'hui Karim a 18 ans et n'est plus pris en charge par l'ASE. Il est dans l'errance et suivi par une équipe de prévention spécialisée.

La situation d'Alan:

Alan, je l'ai connu avant même de le voir ! Curieux non ! Le nom d'un certain « Alan » qui faisait parler de lui par ces frasques et ses comportements divers tel que son franc parlé souvent vulgaire, ses consommations de drogues ou sa sexualité précoce... Alan avait été accueilli par le groupe d'accueil d'urgence au sein du même foyer où je travaille et avait visiblement laissé des souvenirs à mes collègues.

Bref, j'avais un « joli » portrait de lui ! Je n'avais comme informations le concernant que son prénom, son nom, son jeune âge, 14 ans tout justes à l'époque, et son dernier placement ; quand j'apprends qu'il va être accueilli au groupe des ados sur une place d'accueil d'urgence. Nous sommes en septembre. Les raisons de son accueil à ce moment sont qu'il a fugué de sa famille d'accueil en province et qu'il est revenu sur son département d'origine.

Lorsque je m'apprête à le rencontrer, j'imagine voir un jeune garçon avec une certaine carrure et un physique imposant, marqués par différents placements qu'il aurait eus, quelque peu impressionnant... Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je me retrouve face à un jeune garçon d'à peine 1 m 50, aux petites joues rouges que l'on a envie de pincer, une mèche blonde qui lui tombe sur les yeux avec un style et une apparence générale de « Justin Bieber ». Autant dire qu'inconsciemment, ça dédramatise les choses, sans pour autant les minimiser. C'est peut-être d'ailleurs la que se trouve la supercherie ! « On lui donnerait le bon dieu sans confession », comme on dit ! Mais en effet, passé les quelques secondes d'apparences, dès que je commence à discuter avec lui, je suis face à un jeune d'une assurance déconcertante, avec des propos durs, injurieux, parfois violents et un discours très sexualisé. Il a parfois du mal à trouver ses mots et fini par sortir des insultes à chaque phrase sans raisons. Il a déjà été hospitalisé en psychiatrie adolescente et a fait plusieurs foyers, lieu de vie, famille d'accueil à différents endroits de France et connaît bien les institutions.

Il m'explique qu'il est déscolarisé depuis 2 ans. Il fume « un peu de tout » dit-il, et il lui arrive d'être alcoolisé. Il ne s'en cache pas et s'en vante même. Nous papotons agréablement pendant quelques temps et le jeune me dit qu'il a une passion : les chevaux. Il était d'ailleurs en famille d'accueil qui avait une écurie. Puis se met à me parler des chevaux pendant quelques minutes... Cependant, il est plutôt instable et demande rapidement à sortir... Il a tendance à fuguer et ne revenir que le lendemain ou le surlendemain selon les collègues alors je fais ce que je peux pour le retenir en l'occupant mais dès que je suis prise par autre chose, le jeune commence à discuter avec les autres jeunes du groupes et assez vite le ton monte et les insultes fusent. Un autre jeune du groupe vient me voir en me disant « *il parle mal ce petit, calme le sinon c'est moi qui vais le faire* »... On s'organise donc avec les collègues pour rester présent au maximum avec Alan.

Le jour même de son arrivée au sein du groupe, j'ai l'information qu'il va être vite orienté dans les jours qui suivent. Nous faisons donc notre possible pour qu'il soit présent un maximum au foyer pour l'accompagner à son orientation, simplement l'appel de la rue est trop fort et Alan sort. Il reviendra le soir et se couchera non sans mal car un collègue nous informera dans la soirée que le jeune urine par la fenêtre...

C'est deux jours après, qu'une orientation vers une hospitalisation au service de l'ULPIJ (Urgence et Liaison de Psychiatrie Infanto Juvénile) service de psychiatrie adolescente, est proposée. Le jeune y ait connu. Ce jour-là, Alan est en compagnie d'un éducateur de l'équipe avec qui il a bien accroché et créer un lien, qui a tenté de l'occuper toute la journée afin que le

jeune ne soit pas en errance. Ce collègue va donc pouvoir faire l'accompagnement au service. C'est de cette façon qu'Alan a quitté le groupe la première fois.

Quelques mois plus tard, en mai, nous apprenons qu'Alan a de nouveau fugué de son placement et est de retour sur le département. Dans un premier temps il vient de lui-même au foyer, sans que personne ne soit informé, ni même que nous ayons une ordonnance du juge. Nous ne pouvons l'accueillir dans l'immédiat, il se rend donc au commissariat pour pouvoir être pris en charge en bonne et due forme avec une ordonnance de placement provisoire (OPP) du juge. Il est de cette manière, de nouveau accueilli au sein de notre groupe puisque nous sommes « d'accueil parquet ». Nous n'avons néanmoins les jours qui suivent, toujours pas de dossier, ni plus d'informations à son égard si ce n'est quelques bribes par téléphone avec sa référente EDS.

Nous l'accueillons de nouveau pour quelques jours en mai avec l'objectif de lui trouver une orientation rapidement puisque notre foyer n'est pas adapté au profil du jeune. Je m'aperçois que la situation d'Alan est toujours traitée dans l'urgence, par conséquent nous ne pouvons pas programmer de réunion avec les professionnels qui interviennent sur sa situation car nous manquons de temps. Toujours très attiré par les chevaux, ses orientations sont réfléchies en fonction de cette passion. A son arrivée, il se souvient de moi et ça tombe bien, moi aussi ! Nous avons bien discuté la fois dernière alors il est assez content de me revoir. J'arrive plus ou moins à faire en sorte de le maintenir avec nous sur le groupe et nous nous organisons à nouveau avec le jeune pour qu'il soit le plus présent possible au foyer. Il connaît un peu les lieux et les éducateurs, ce qui lui permet de rester, même s'il est toujours aussi agité. Alan a la parole facile alors nous repartons dans des discussions ... A ce moment il est amoureux alors il me parle beaucoup de la fille qui occupe ses pensées, qu'il appelle « ma cavalière », car il n'est pas question d'amour selon lui ! Et il me parle aussi beaucoup de son quartier où il retourne souvent le soir quand il quitte le foyer pour revenir le lendemain ou en pleine nuit parfois alcoolisé, parfois « défoncé » par le cannabis. Sa vie c'est « son quartier » selon lui.

Pendant quelques jours, il reste parmi nous. Il enchaîne les comportements inadaptés. On se rend vite compte de la nécessité d'avoir un adulte en permanence avec lui, il ne supporte pas la collectivité et demande beaucoup d'attention. Tantôt se prend pour un grand et tantôt reprend une place d'enfant qui a besoin d'être assisté en permanence.

Au bout d'une semaine, il finit par être orienté vers un lieu de vie en province en lien avec les chevaux. Une fois de plus, c'est mon collègue avec qui le courant passait bien, qui l'a accompagné vers cette structure, le jeune étant présent et disponible, il ne fallait pas attendre. Le

réfèrent EDS étant occupé, il faut parfois prendre des décisions rapide et efficace. De plus, les places dans ces structures sont rarement vacantes.

De la même façon que Karim, je me renseigne par la suite sur le parcours du jeune. J'apprends que celui-ci est le dernier d'une fratrie de 5 enfants où il est le seul garçon. Ses grandes sœurs ont également été placées très tôt et suivi par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour avoir commis différents délits et eu des comportements violents. Sa mère est séparée du père depuis 6 ans. Elle ne travaille pas et souffre de problèmes psychologiques. Elle rejette la faute sur ses enfants. Elle aurait fait une tentative de suicide afin qu'Alan soit pris en charge à l'ASE, ne pouvant plus le canaliser. Son père est cuisinier et souffre de problème de santé et de dépendance à l'alcool. Celui-ci a refait sa vie avec une femme qui a un enfant. Les 2 parents vivent dans la même ville. Alan a été scolarisé en ITEP avec une fin de prise en charge à ses 12 ans dû à son âge et à ses problèmes de comportements. Depuis, il est suivi tant bien que mal par l'ASE, avec des retours difficiles au domicile. Les professionnels s'épuisent et la pédopsychiatre qui le suit au CMP fait même un courrier de fin de prise en charge ayant atteint ses limites.

Voilà 2 situations complexes au parcours différents mais aux problématiques rencontrées assez similaires. Ils relèvent chacun de la protection de l'enfance mais pourquoi n'avons-nous pas pu leur offrir une place dans notre système pourtant bien développé. Avons-nous raté des étapes, des éléments nous ont-ils échappé pour bien saisir la situation et identifier les besoins? C'est ce que je vais tenter de comprendre en m'appuyant sur ces 2 situations.

II. Comment sont-ils arrivés à cette situation d' « incasabilité » : Tenter de les comprendre

1- Le jeune et son environnement

Il est nécessaire avant tout, de revenir sur le jeune dans toute sa dimension : familiale, scolaire, environnementale ainsi que son réseau; en commençant par sa petite enfance et son histoire. Il faut néanmoins être réaliste, on ne saura jamais vraiment tout sur le jeune et son histoire car comme chaque famille, il y a des « secrets de famille », des non-dits, des blessures enfouies qui leurs appartiennent. L'image inconsciente du corps, que l'on peut aussi appeler la « boîte noire », garde toutes les traces de l'enfance qui nous ont marqué. Dans cet inconscient du corps, il peut y avoir des souvenirs agréables ou au contraire très désagréables qui vont ré-émergé à l'occasion d'une situation, d'un évènement. Quand ceux-ci ne sont pas réglés, parfois depuis plusieurs générations, ils font des dégâts et resurgissent violemment, ce qui va générer des

troubles et des mises en danger de l'enfant. Cela peut révéler un traumatisme qu'il faut traiter. Il faut donc toujours avoir en tête que l'adolescent est un ancien corps d'enfant avec son histoire, sa « boîte noire ». Lorsqu'il nous est confié, on le prendra en charge avec les éléments dont on dispose, comme ça a été le cas pour Karim et Alan.

La famille : Même si parfois elle peut s'avérer absente lors de la prise en charge, chaque jeune que l'on accueille provient d'une famille, d'un père et d'une mère, ou de tuteurs, qui constituent un socle sur lequel se construit l'enfant et des repères pour avancer dans la vie. Ce sont des figures de références sur lesquels ils vont se calquer pour évoluer. Les parents ont le devoir d'assurer à leurs enfants. Si ces bases que doivent assurer les parents telles qu'un hébergement, une éducation et une santé physique et morale ne sont pas assurées, le jeune grandit dans un environnement instable.

Bien souvent, les jeunes que nous rencontrons ne grandissent pas dans des conditions favorables à leur bon développement. Certains, comme Karim et Alan, sont marqués plus que d'autres. Quand nous revenons sur leur histoire respective, nous constatons que les parents se sont séparés dans de mauvaises conditions et que la mère n'a pas réussi à se stabiliser dans une relation amoureuse, contrairement au père qui a pris de la distance avec ses enfants et s'est reconstruit une vie familiale. Ils sont dans une situation abandonnique du père qui est parti, mais aussi et surtout de la mère, figure d'attachement. « J-P Chartier (2007) » parle d'un « échec de la métaphore paternelle », autrement dit, le père n'a pas été investi par la mère comme tiers dans la relation.

Les Carences et la violence : Ce sont les carences affectives ou la privation d'attachement, ainsi que les carences éducatives qui vont amener les jeunes vers des comportements inadaptés et insociables. Un comportement est toujours synonyme de message et fait partie de la communication non verbale. Un comportement inadapté est un comportement symptomatique de quelque chose qui ne va pas.

De plus, chacune des familles des 2 jeunes, vit dans un quartier, dans une situation de précarité, sans possibilité d'insertion sociale. Les mères de Karim et Alan ne travaillent pas ou plus. Ils ont grandi dans un climat d'insécurité : violence conjugale, alcoolisme, dépression et suivi psychiatrique. A cela s'ajoute les conflits conjugaux qui impactent les enfants car dans la plupart des situations, les parents se sont séparés dans de mauvaises conditions. La place du père et de la mère qui sont censés former un équilibre, est complètement biaisée. Nos jeunes finissent pas

s'attacher à leur environnement, le quartier, comme substitut familial. Ils vont s'y faire des amis, parfois des amis dangereux pour eux qu'ils vont considérer comme des frères.

Il est facile d'imaginer les difficultés que rencontrent ces enfants à se construire sainement dans un environnement complexe d'absence de cadre, de repères, de précarité, parfois la maltraitance, où leur est renvoyé une mauvaise image des adultes, de la famille et d'eux même. Ils démarrent dans la vie « sans filet ». On peut faire l'hypothèse que ces jeunes ont peu ou pas les assises narcissiques nécessaires à leur développement, construit sur l'identification au père et à la mère ; et qu'ils ont grandis dans ce qu'on appelle un système d'attachement insécure évitant : « *équilibre entre les comportements d'attachement envers les figures parentales et les comportements d'exploration du milieu.* » (Bowlby J., 1978). Ce type d'attachement, est défini par un détachement de l'enfant avec sa figure d'attachement (bien souvent la mère), qui se serait rendu peu disponible aux besoins de l'enfant lorsqu'il était bébé. « *L'enfant adopte une autonomie précoce comme stratégie de survie, s'attache à son environnement et a une confiance en soi mais pas en les autres. Il est inconfortable dans une relation intime car elle risque d'éveiller la peur archaïque d'être rejeté par la personne significative, vivant le rapprochement avec autrui comme une menace* »¹.

Quand arrive l'adolescence, ça se complique car c'est principalement à ce moment que les jeunes sont « diagnostiqués incasables ». L'adolescence c'est un temps, celui de la puberté ; et un travail doit et être fait sur soi pour maîtriser ses désirs et pulsions sexuels. Il y a les enjeux internes (puberté, construction identitaire), et les enjeux externes (environnement : géographique, familial...). Cette période implique des modifications physiologique, physique et psychique qui vont bousculer le jeune dans son rapport à l'autre mais surtout à soi. Le corps adolescent exprime un malaise social du jeune. Il va chercher à se créer une identité, mais à qui s'identifier ? Aux adultes de références qui les entourent. Ces adultes qui vont poser le cadre sont des adultes de références pour l'ado, ceux qui ont pour lui une certaine légitimité, en qui il a confiance. Ils font partie de son système relationnel, système qui permet de se décentrer de la perspective individuelle. Lorsque nous sommes faibles, notre force nous vient de nos relations qui nous renforcent et vice-versa. C'est pourquoi, il est nécessaire que l'adolescent ait un cadre pour lui rappeler et le mettre en lien avec la réalité. Il est contenant et cadrant donc structurant et sécurisant, tout en étant souple, ce qui permet de s'adapter à chaque situation et prendre en considération l'individualité du jeune. Prenons comme exemple, le cadre qu'est la loi et la souplesse et l'adaptation, sont l'accompagnement socio-éducatif.

¹ J. Bowlby – M. Vrai (2012) Site psychisme.org / L'attachement comme système motivationnel

Déjà, en temps normale, ce processus adolescent est complexe, alors si la puberté, les transformations physiques, ne sont pas accompagnées de réflexion (psychique), le jeune peut être amené à un fonctionnement d'auto-sabotage permanent, voire à sa destruction (Anorexie, scarification...). C'est d'ailleurs à cette période qu'on remarque que le placement des jeunes commence à poser problème, notamment ceux de Karim et Alan qui, après avoir traversé une enfance tumultueuse, doivent traverser une période adolescente qui va les remuer à nouveau. On note que pour ces jeunes, la notion d'altérité n'est pas acquise et le rapport à l'autre est compliqué quand déjà le rapport à soi est difficile. Les rencontres avec l'adulte mais également avec les pairs, dès qu'elles ne satisfont pas immédiatement leur demande sont vécues comme intolérable.

Mécanismes de défenses : Pour faire face à tout cela et se protéger, les jeunes vont développer des mécanismes de défenses afin de se protéger d'une nouvelle séparation et du monde extérieur perçut comme menaçant, entre insécurité et abandon. On constate que nos 2 jeunes vont se mettre à voler, consommer de l'alcool et du cannabis avec excès pour « oublier », « faire passer le temps », « kiffer » comme ils disent. Ils sont en permanence dans une recherche de sensations fortes pour se sentir exister, avec des conduites dangereuses. Ils vont aller à la limite du corps en passant par des conduites à risques telle que la prise de produits illicites, s'alcooliser, transgresser les règles, les lois avec comme leitmotiv: « qu'est-ce que la société a fait pour moi... ». Quant à la fugue, c'est un moyen d'occuper son corps et son esprit. La fugue évite de se poser quelque part et surtout de se poser des questions et de cogiter.

Ils se créent une organisation sociale parallèle avec leurs propres règles, leurs propres codes (ceux du quartier, violence, commerce parallèle, économie souterraine...) puisqu'ils ne sont plus scolarisés soit depuis le collège pour Karim, soit depuis une fin de prise en charge en ITEP pour Alan, et ont un très faible niveau scolaire. Malheureusement, l'école ne sait plus jouer son rôle d'intégration, se trouve impuissante face aux problématiques des jeunes et n'a guère de perspectives à proposer à ceux qui sont en difficultés. Elle va le « diagnostiquer », mais ce n'est pas elle qui va s'en occuper mais plutôt les éducateurs.

Selon Donald W. Winnicott², « ces jeunes cumulent tous les facteurs à risques pour avoir des conduites délinquantes et violentes. Leur privation affective constitue les conditions nécessaires à l'émergence de comportements délinquants et d'une tendance antisociale ». La violence chez ces jeunes est un mode de fonctionnement.

² Desquesnes.G, Proia-Lelouey. N & Drieu. D / 2010 / « Analyse des représentations de professionnels impliqués dans deux parcours de sujets dits « incasables » » / Revue Société et jeunesse en difficulté / n°10

De manière générale, l'agressivité est un processus physiologique instinctuel et l'impulsivité fait partie des facteurs génétiques. La violence ne relève pas que de la psychologie, elle est aussi physiologique (l'agressivité du passé animal). « L'inconscient est un sauvage », sous-entendu le conscient permet de le maîtriser, encore faut-il être éduquer et être en éveil pour permettre de penser ses actes car ce n'est pas inné. Pour canaliser son agressivité face à la frustration, il faut avoir une assez bonne image de soi et être accompagné par des parents/adultes. Lorsqu'on demande à un jeune de faire appel à son imaginaire lors d'une frustration, il faut qu'il restaure des souvenirs, mais lesquels ?...

2- Le jeune et son parcours institutionnel

Comme tous les jeunes que nous accueillons, Karim et Alan ont eu un parcours de vie complexe, qui ne leur a pas permis de trouver une place dans les structures de la protection de l'enfance. Leur arrivée en structure s'est fait dans l'urgence, ainsi que chacun de leur départ, souvent dû à un renvoi.

Karim, suivi pour une AEMO depuis tout jeune, a connu plusieurs placements en foyer avec quelques tentatives de retour à domicile. En grandissant il côtoie les commissariats pour différents délits et connaît de grosses périodes d'errance dans la rue, jusque ses 17 ans où il a été placé à l'hôtel pour quelques mois avant la fin de sa prise en charge à l'ASE.

Quant à Alan, sa situation familiale est connue des services sociaux depuis plusieurs années du fait du placement de ses grandes sœurs. Lui, a été accueilli en ITEP en internant. Celui-ci ne pouvant plus assurer la prise en charge du jeune, il est accueilli en foyer à ses 12 ans sur la demande de la mère, avec des retours au domicile. Le placement ne tenant pas, il est orienté en province avec un projet autour de l'équitation. Mais, très vite sa prise en charge est ponctuée d'instabilité. Le jeune fugue et se retrouve en région parisienne pour retrouver son quartier. Lors de ses retours sur le département il connaît des hospitalisations à l'ULPIJ, est suivi par un pédopsychiatre au CMP et connaît des placements d'urgence en foyer de l'enfance, avant de repartir en Province.

Dès leur arrivée au sein du groupe, Karim et Alan sont accueillis dans le cadre de l'accueil d'urgence. On savait que ce n'était pas leur premier placement et que la collectivité leur était difficile à supporter. Ainsi, à peine arrivés, on pense déjà à les orienter.

La dimension collective pour certains jeunes peut s'avérer être bonne et rassurante, mais pour d'autres comme Karim et Alan, elle ne l'était pas et devenait même risquée pour eux comme

pour les autres jeunes. Il leur fallait faire un travail d'altérité qui était trop difficile. Ils ont très vite mis en place des mécanismes de défenses comme l'isolement, la fuite pour Karim ou encore la provocation pour Alan, mais tous 2 ont ressenti le besoin de fuguer, notamment le soir, pour retrouver leur quartier, retourner dans « leur secteur » comme ils aiment à le dire. Puis, de nouveau une rupture puisqu'ils sont réorientés.

Un dysfonctionnement aussi bien institutionnel, qu'individuel au départ, est susceptible de prendre des dimensions collectives rapidement incontrôlables. Nous avons à faire à des jeunes qui sont parmi les moins armés psychiquement à vivre ensemble en termes de capacité à gérer des frustrations qu'impose inmanquablement le rapport à l'autre. L'intolérable, l'insupportable pour un jeune carencé est le partage avec d'autres, d'une relation avec l'adulte. Or, c'est très exactement ce que l'on demande au quotidien et en permanence à tous les jeunes placés dans les collectifs éducatifs. La vie collective joue alors le rôle d'un détonateur et de caisse de résonance.

Karim et Alan ont tous 2 connus de multiples placements marqués par de multiples ruptures et des retours en famille douloureux. Alors quand et comment va-t-on arriver à les « caser » ces « incasables » ! Ou, comment arriver à mieux les comprendre pour les prendre en charge.

3- Les incasables ou la situation d' « incasabilité »

Le mot est dit, le diagnostic est posé et il semblerait pour certains qu'après cela, la « maladie » est incurable : il est « incasable » ! Comme si, lorsqu'on avait nommé ces jeunes, il y avait comme un soulagement, la décharge d'un poids comme une fin en soi avec un côté fataliste d'un impossible travail... Je suis personnellement convaincue que l'on peut les « soigner », qu'il ne s'agit pas d'une cause perdue et qu'il faut penser la prise en charge différemment en cherchant continuellement à comprendre de quelle façon s'y prendre avec eux. Mais pourquoi ce terme et que nous renvoie-t-il ?

La première fois que je l'ai employé dans mon entourage avec des personnes qui ne travaillent pas dans le secteur social, elles ont été choquées de la violence du terme pour parler de jeunes en difficultés. Leur réaction m'a renvoyé le fait que notre propre jargon professionnel peut parfois être stigmatisant et les raccourcis dangereux.

Le terme « incasable » est assez vague. Il a émergé à la fin du XXème siècle et n'est doté d'aucune définition précise ou admise par la communauté scientifique. Auparavant, les qualificatifs furent nombreux pour désigner ces jeunes : au XIXème siècle, l'on employait le terme « *inamendable* » pour ces jeunes en maison de correction. Puis, dans les années 50, dans

les centres de l'éducation surveillée, les éducateurs les nommaient les « *inéductibles* ». C'est dans les années 80 que le terme « *incasable* » fait son apparition. Sa consonance est négative. On voit même apparaître quelques années après, l'expression « *patate chaude* » pour décrire ce phénomène de jeunes que tout le monde « se refile », allant de structures en structures, et que personne ne souhaite accueillir. Il semblerait que de nos jours, le terme « incasable », soit remplacé par celui de « *jeunes aux difficultés multiples* ». Cela me questionne et me renvoie à la question : les autres jeunes n'auraient qu'une seule difficulté ? Certes, il s'agit sûrement d'une évolution que de repensé la nomination de ces jeunes mais j'ai l'impression que mise à part la réflexion sur la dénomination de ces jeunes, il n'y a pas grande évolution sur le fond du problème. En effet, dans toutes ces appellations, je remarque que le problème provient toujours des jeunes et qu'on n'a pas essayé de changer d'angle de vue ni de remettre en question les institutions ou le système. Finalement, qu'est-ce qu'un incasable ?!

Aujourd'hui le terme « incasable » est encore utilisé par les professionnels de terrain et même à ma grande surprise, est repris par les plus hautes instances puisqu'une étude vient d'être lancée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes pour tenter d'améliorer la prise en charge de ces jeunes dits « incasables ». Quoi qu'il en soit, ce terme est employé pour désigner des situations d'enfants ou de jeunes en danger qui posent problème aux institutions sanitaires et sociales ; et qui, le plus souvent, ont mis à l'épreuve, voire en échec, des équipes professionnelles, successives. Ils sont une « *population à la limite des institutions dont les caractéristiques et les besoins spécifiques relèvent, en général, de plusieurs modes de prises en charge (sanitaire, sociale, médico-sociale et judiciaire)* ». (Barreyre J-Y, 1997)

Ces jeunes sont caractérisés par des placements multiples, répétés et marqués par l'échec, ainsi que la solution institutionnelle inadaptée et inopérante pour la plupart. Les troubles psychiques, les fugues et les comportements violents comptent également parmi les critères les plus fréquemment énoncés lorsqu'on définit ces jeunes. Leur parcours est aussi très marqué par des difficultés scolaires voire de déscolarisation. Finalement, l'« incasable » semble être une caricature des comportements, des changements que rencontre un adolescent.

Nous, éducateurs, sommes les premiers à dénoncer la stigmatisation des jeunes en difficultés mais, nous même professionnels, tombons dans le piège et, par ce terme, on en vient à le stigmatiser également. Peut-être que le début du changement serait de parler de « **jeunes en situation d'incasabilité** », plutôt que d'« incasables ». Pour Paul DURNING³, la situation d'« incasabilité » renvoi à « un ensemble d'interrelations entre les institutions d'accueil, le jeune et sa famille ». Il me semble que la dénomination « incasable » revient à prendre le problème à

l'envers car il s'agit de jeunes en danger, aux structures et accompagnement inadaptés avant tout. Ils se trouvent paradoxalement exclus par les structures même de l'action sociales censées favoriser leur intégration. Le système de protection de l'enfance doit s'adapter et pas l'inverse car n'oublions pas que nous agissons pour protéger les enfants, quels qu'ils soient. Il faut avoir en tête que c'est l'enfant qui fait la mère, le soigné qui fait le soignant, les crimes/délits qui font les lois, la mise en danger des enfants qui font l'éducateur ASE !

Le phénomène des « incasables » renvoi à des images mouvantes, instables et fragiles de l'errance et de l'imprévu. Il évoque un manque de place dans l'humain, de position dans un réseau social, de défaillance des fondements d'identité avec pour certain une filiation mal identifiée. Ces jeunes circulent de centres aux foyers, des structures socio-éducatives aux lieux de vies, de l'hôpital à la prison. Ils sont en quête d'une mère suffisamment bonne pour fonder une identité et d'un père suffisamment reconnu pour imposer la loi, celle de la filiation, et suffisamment structurant pour qu'il n'y ait pas de place à l'arbitraire. Tantôt impitoyable, tantôt inquiétant, ces jeunes fonctionnent dans l'ambivalence. Ils nous attirent et nous mettent à distance, ils nous sont étranges et familiers à la fois.

Hubert Flavigny (1970)³ parle de « personnalité d'expressions psychopathiques et dont l'organisation intermédiaire varie entre psychoses, névroses et perversion ». Cela rend bien compte de l'instabilité de ces jeunes. Quant à Jean-Pierre Chartier (2004)³ analyse la problématique de ces personnalités psychopathes, individus « ni vraiment fous ni simplement délinquants », à partir de sa conception ternaire des **3D** : **Déni** (« incapacité à se situer en tant que responsable de ses actions »), **Défi** (« du droit et de l'autorité sous toutes ses formes... mais aussi de l'autre et défi de soi-même »), **Délit** (« réalisation immédiate de l'acte interdit »). Jacques Selosse, ajoute le D de la **Délocation** (absence de place de ces sujets dans la société comme à leur rejet originel). Serge Lesourd, pour sa part, qualifie ces adolescents, de « désarrimés du social et de ses lois » parce qu'ils se trouvent écartés de la société par leurs actes de délinquance.

Pour Christian Borie (2005), ces jeunes sont « fracassés ». Ils sont connus de tous les services sociaux, ils ont fréquentés toutes les structures susceptibles de les recevoir. Face aux plus difficiles d'entre eux, des éducateurs craquent, se mettent en maladie, les familles d'accueil renoncent et même les lieux de vie sont de plus en plus démunis. Au bout du compte, ces jeunes seront exclus. Ils sont issus de milieu défavorisés, marqués par le chômage, dans des familles éclatées (recomposées ou non), la violence et l'abandon sont fréquemment omniprésents sous bien des formes (coup, rejet familial, abus sexuel...).

³ Desquesnes.G, Proia-Lelouey. N / 2011 / « Le sujet « incasable », entre psychopathologie et limite institutionnelle » / Revue Société et jeunesse en difficulté / n°12

Ils sont pour bon nombre placés très tôt. Ils restent souvent au même endroit pendant les premières années de leur vie. Vers 10 – 12 ans, alors que l'adolescence commence à poindre, se réactivent nombre de processus psychique jusque-là en latence. Il va se rejouer pour ces enfants tous les traumatismes vécus dans leur prime enfance et on repérera la différence entre ce qui est de l'ordre de la crise au passage de l'adolescence et ce qui est un empêchement sévère voire rédhibitoire à tout échange humain dans un collectif à *fortiori* avec l'extérieur social. Inaccessible à la parole, ils développent alors une tendance à résoudre le conflit par le passage à l'acte hétéro ou auto-agressif, au détriment de toute élaboration mentale. On peut faire l'hypothèse qu'ils n'ont pas appris à gérer leurs frustrations et souffre de blessures narcissique fondamentale. Pour Serge Lesourd⁴, l'envie devient alors le mécanisme essentiel de la relation violente avec l'autre.

Cette propension au passage à l'acte devient de plus en plus difficile à gérer au fur et à mesure qu'ils grandissent. Ils deviennent rapidement dangereux pour eux et pour les autres. C'est alors que commence une errance, d'institutions en lieux de vie, de lieux de vie en famille d'accueil. Pour ces jeunes, le parcours est une suite de « placements, déplacements, relocations », ponctués parfois de retour en famille. Cette délocalisation permanente, tant géographique qu'affective, fini de les déstructurer et de brouiller leurs quelques repères éventuels. Pour certains, plus rien n'existe nulle part pour les accueillir. Ils se sentent incompris et nous le font savoir. Je me dis qu'ils n'ont d'ailleurs pas tort, peut-être n'avons-nous pas tout compris des enjeux qui les traversent, de leur mal-être et ce dont ils ont besoins. Avant de vouloir les caser il faudrait les comprendre.

Ces jeunes « incompris » sont dans ce qu'on peut appeler « la logique du pire ». Ils ont tellement une mauvaise image d'eux qu'ils font le pire pour ne pas être déçu, ni décevoir. Ils entrent dans un processus d'exclusion par identification : rejeté de la société, de la petite enfance, ils se rejettent pour ne pas qu'on le fasse. Pourtant, ils reflètent bien les valeurs véhiculées par la société actuelle : tout, tout de suite car demain est incertain. Une société d'avoir qui prime sur l'être, narcissique et individualiste. Celle-ci a même tendance à idéaliser l'enfant et avoir peur, voire méprise l'adolescent. Elle a des tendances perverse où les problématiques complexes de nos jeunes n'ont pas leur place.

On peut se dire que le dysfonctionnement du jeune est en miroir avec sa prise en charge sociétal et social dans laquelle il n'arrive pas à trouver sa place. Je fais le constat que ces jeunes dits « incasables » sont finalement des « incompris » pour lesquels on tente de mettre des pansements sur des plaies ouvertes.

⁴ « Ibid »

Au vu de leur parcours, il nous faut comprendre les problématiques que rencontre ces jeunes et les enjeux qui les traverse, puis les replacer dans le contexte de notre mission d'éducateur en foyer de l'enfance et voir de quels moyens nous disposons pour les accompagner au mieux.

IV. Réflexion sur la réponse institutionnelle

1- Les conditions de travail

Nous avons vu que ces jeunes étaient « fracassés », il serait donc souhaitable de les traiter avec soins en tentant de les comprendre puisque bien souvent, dans la prise en charge de ces jeunes « incompris », c'est un enchaînement de malentendus institutionnels qui contribuent à leur situation instable en protection de l'enfance, comme ça a été le cas pour Alan et Karim. Je vais tenter d'analyser quels sont les moyens dont nous disposons au foyer de l'enfance pour travailler avec eux. Il s'agit d'un travail à double niveau : au niveau externe, par un travail de coordination avec les partenaires et en interne, au niveau de l'équipe.

Pour ces jeunes, on a vu qu'il était nécessaire de travailler sur plusieurs aspects de leur prise en charge qui mettent en lien différents secteurs : celui de la santé, de l'éducatif et du judiciaire. Idéalement, il faudrait travailler :

➤ Le soin : ces jeunes ont des dépendances à l'alcool et au cannabis. De plus, ces conduites à risques sont souvent orchestrées par des moments d'anxiété du jeune aux fragilités psychique. Il faudrait l'apport dans un premier temps d'un psychologue institutionnel pour les recevoir autrement que dans un cadre strict, qui serait présent dans des moments du quotidien, de façon plus informel. Cela permettrait de créer un climat de confiance qui amènerait ensuite le jeune vers un suivi médical et psychologique plus régulier dans des structures externes comme le CAMPA par exemple, ou la Maison de l'Adolescent. Encore faut-il qu'il y adhère ! Seule la confiance qu'il aura créée avec l'équipe et le psychologue l'y conduira, même si cela prend du temps.

En réalité, la psychologue dont nous disposons au sein de la structure n'était présente qu'1 jour et demi par semaine sur des horaires de journée, avant de partir il y a plusieurs mois. Depuis, le poste est « gelée » et n'est pas voué à être remplacé. Quant aux structures de suivi psychologique extérieur tel que les CAMPA, CMP, CMPP ou encore CAMPS, celles-ci disposent d'un délai d'attente de plusieurs mois.

- **L'éducatif** : Ces jeunes nécessitent une attention particulière avec une continuité dans le suivi éducatif qui soit très régulier afin, d'une part, de conserver la mémoire de son parcours et d'autre part éviter qu'il ne flanche. Seulement, dans la réalité, le lien entre l'équipe de l'EDS et du foyer n'est pas si évident. De plus, l'équipe éducative au sein d'un groupe en foyer de l'enfance tourne quotidiennement sur des plages horaires différentes et même si le jeune « accroche » plus avec un éducateur, se sent plus en confiance avec lui, que la rencontre s'est faite, il est possible qu'il ne le voit pas pendant quelques jours. Quant au référent de l'EDS, il est peu disponible car surchargé par différentes situations et fait de son mieux pour suivre le jeune mais est parfois dépassé par le temps et les événements qui surviennent dans la prise en charge du jeune.
- **Le Judiciaire** : Ces jeunes instables par leur comportement inadapté et associable, commettent parfois des actes répréhensibles : des vols, des agressions verbales et/ou physiques... Nous avons dû aller chercher Karim plusieurs fois au commissariat pour des faits de vols avec violence parfois. Il arrive que des plaintes soient posées à leur encontre, même au sein de nos structures où ça a été le cas pour Alan qui s'en est violemment pris à un éducateur. Ce rappel à la loi est parfois violent mais ne peut être que bénéfique pour ces jeunes qui ont manqué de cadre. Pour certains d'entre eux, ils bénéficient d'un suivi judiciaire à la PJJ avec un éducateur. Ils font parfois doublon dans le travail éducatif que nous menons. Néanmoins, dans la réalité, le temps de la justice n'est pas celui du jeune. Le temps qu'une mesure judiciaire se mette en place comme une mesure de réparation ou des travaux d'intérêts généraux, peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années, ce qui n'a plus de sens pour le jeune qui vit l'instant présent et passe vite à autre chose. Ainsi, la démarche de porter plainte contre un jeune pour un éducateur n'est pas évidente mais parfois nécessaire pour remettre le jeune dans la réalité lorsqu'il a dépassé une certaine limite. Il semblerait qu'Alan n'en soit pas au premier débordement de ce genre. Il a fait plusieurs passages à l'acte envers les adultes qui l'accueillaient en Province, mais ils n'ont pas fait le choix de porter plainte pour « *le protéger et ne pas lui rajouter des problèmes* » disent-ils. La lenteur de la justice et le « protectorat » des professionnels ont un impact sur les jeunes qui n'est pas celui escompté, car il les conforte plutôt dans leur toute-puissance pensant qu'ils sont inatteignables. De plus, la justice face à un mineur n'est pas la même que face à un majeur et les peines sont plus sévères c'est pourquoi nous sommes inquiets lorsqu'ils atteignent leur majorité car leur comportement actuel les emmènera en prison.

L'isolement des professionnels face à ces situations et le manque de coordination et de liens avec les différents partenaires de secteur, sont **des freins à notre travail éducatif**, mais ce ne sont pas les seuls que nous rencontrons. Pour travailler avec l'extérieur, il faut qu'en interne, cela fonctionne bien, que l'équipe se sente soutenue et aient les moyens de travailler convenablement surtout face à des jeunes qui nous mettent à rude épreuve. Il nous faut comprendre les jeunes et nous détacher de leurs actes pour interpréter ce qu'ils signifient. Pour cela il nous faut « lever la tête du guidon » car nous sommes pris dans la spirale quotidienne que nous impose la vie de foyer, d'autant plus quand nous travaillons dans l'urgence comme c'est le cas avec nos « incompris ».

Le travail d'urgence est une chose, il s'organise et s'anticipe comme le font beaucoup de foyers. Il assure sa mission d'Accueil – d'Observation – d'Évaluation et d'Orientation (AOEO) dans un temps bien défini. **Le travail dans l'urgence est une chose bien distincte.** Celui-ci nous impose un rythme de travail intense et décousu dont nous n'avons pas la maîtrise. Il nous impose également un travail « à l'aveugle », c'est-à-dire sans qu'on ne connaisse les tenants et les aboutissants de la prise en charge et laissent peu de place pour travailler la mobilisation des ressources du jeune, de sa famille et de son entourage, et sans qu'on ait vraiment le choix de l'accueil.

Le temps nous échappe et devient notre premier frein. Le temps de se faire à l'arrivée du jeune, le temps de sa prise en charge, de l'AOEO, le temps de l'accompagnement éducatif, le temps de la réflexion et de la prise de recul face à la situation, le temps passé avec le jeune entre son évitement par les fugues par exemple et le temps de présence de l'éducateur au foyer, le temps de connaître son parcours et son histoire, le temps de rencontrer les partenaires de la situation, parfois le temps qu'il nous reste à agir avant sa majorité... Tout est question de temps ! Certes nous sommes toujours limité par le temps, mais il devrait être pensé et ne devrait pas nous freiner autant dans notre travail.

De plus, ces jeunes aux placements multiples que bon nombre de structures finissent par refuser car leur dossier s'alourdit au fil de leur placements, sont parfois imposés par nos responsables et par conséquent contre la volonté des éducateurs. L'ASE étant ce qu'on appelle « le dernier maillon de la chaîne », il n'est pas possible, par sa mission principale de protection, de refuser un accueil : *« de toute façon il va nous revenir comme un boomerang, on n'aura pas le choix »* « les associations peuvent les refuser mais nous, on doit se les coltiner et accueillir le tout-venant ». Ce sont les propos de certains éducateurs dans ma structure. Il reste donc peu de marge de manœuvre dans la répartition de ces jeunes « incasables » dans les quelques foyers de

l'ASE. Cette logique peut parfois amener à des pratiques peu conventionnelles, comme éprouver d'emblée des aprioris et un sentiment de rejet en n'allant pas vers le jeune qui subit autant, même plus que nous son placement ou encore « arrondir » les angles dans les rapports que l'on fait sur eux afin qu'ils soient vite orienté et que les dossiers soient acceptés ailleurs. Certains avancent l'argument que c'est pour qu' « il redémarre sur de nouvelles bases ». Je pense que cela ne rend pas service au jeune, mais plus à nous, l'équipe puisque l'on sait que cette orientation est basée sur du mensonge et risque fortement de ne pas tenir. Dans cette crispation de l'équipe, j'ai même parfois l'impression que l'on créé les conditions pour que ça échoue afin de nous donner raison.

Cette façon de fonctionner démontre bien l'épuisement de l'équipe. L'éducateur n'arrive plus à prendre de recul face à la situation. Nous faisons face à une violence des jeunes qui nous dépassent et nous malmène, comme si celle-ci était acceptée par tous, limite normale et donc pas forcément prise en compte. Egaré face à la détresse des jeunes qui nous renvoie notre impuissance à laquelle il est difficile de faire face, le soutien de l'équipe est primordial. Ce soutien passe par de la supervision ou de l'analyse de pratique par exemple. Seulement, ces espaces de réflexion et d'élaboration sont peu exploités dû au planning tournant respectant la législation des 12h de travail à ne pas dépasser et au fait que nous travaillons de jour comme de nuit. Mais le soutien passe aussi et surtout par l'appui et la confiance de sa direction. En effet, nous avons connu dans l'équipe un long moment sans chef de service. Nous avons dû nous battre pour conserver le poste de psychologue qui n'a finalement pas été remplacé- nous nous battons toujours comme s'il fallait justifier que le traumatisme d'un placement ne nécessitait pas un suivi psychologique- et nous nous battons encore pour un poste d'éducateur supplémentaire accepté sur la forme mais pas dans les faits. Dans la même démarche de justification, chaque dépense est scrutée, voire suspectées, de l'achat d'un tee-shirt à l'activité extérieur. Ce climat de suspicion et ce manque de confiance nous contraint à travailler en duel plutôt qu'en duo avec la hiérarchie, malgré notre but commun qu'est le bien être des jeunes. Certes, les budgets sont de plus en plus limités et les dépenses doivent l'être aussi mais je pense qu'il ne faut pas sous-estimer le coût et la valeur d'une telle prise en charge. Le choix des restrictions me laisse parfois perplexe. Il est clair que l'évolution, l'innovation, la personnalisation des réponses éducatives faites aux jeunes à un coût mais, il s'agit d'un investissement qui verra ses bénéfices sur du long terme ; je pense aux séjours de ruptures, à des nouveaux lieux de vie et structures expérimentales ou bien encore à la prévention spécialisée.

Tous ces freins entravent considérablement la qualité de la prise en charge et accentue la fatigabilité et l'épuisement des équipes. Je suis consciente que l'éducateur travaille entre la commande politique, institutionnelle et la réalité de terrain, réalité sociale des jeunes pour représenter un cadre adaptable et extensible, mais cela devient compliqué quand l'écart entre ces 2 systèmes/commandes se creuse fortement. L'éducateur au milieu peut facilement s'engouffrer dedans. Ces jeunes « incompris » présentent des signes de besoins et de désirs inassouvissables que rien ni personne n'apaise et dans le gouffre duquel nous risquons d'être engloutis, alors face à ses freins, quel travail effectuons-nous ?

2- La réponse institutionnelle: « les ratés » !

Si l'on revient sur le parcours de ces adolescents, on s'aperçoit que ce travail **dans** l'urgence, ce manque de recul, de moyen qui amène l'épuisement des équipes, dessert le jeune dans les décisions prises pour lui.

Le comportement de ces « ingérables » nous inquiète. Il nous conduit à un sentiment de peur qui amène à une crispation voir un rejet de certains éducateurs : « *je ne suis pas rassurée quand il est là* » « *moi, je ne viens pas au travail pour me faire insulter ou frapper, c'est bon j'ai donné* ». De cette façon, il nous arrive de les stigmatiser nous-même, bien que ce soit notre lutte quotidienne. Difficile de passer outre lorsque l'on vient travailler, surtout quand on sait que chaque étape de la prise en charge du jeune est importante et doit être réfléchi.

Alors, si dès son arrivée, le jeune n'est pas attendu, qu'il est imposé par la hiérarchie, il va le ressentir et mettre en place ses mécanismes de défense comme la fuite par des fugues, ou dans sa logique du pire et de l'auto-sabotage, il va poser des actes qui vont le rejeter. Lorsqu'Alan est arrivé pour la seconde fois, ce fut très compliqué dans l'équipe de l'accepté, surtout que par la suite il a fini par s'en prendre violemment à un éducateur du groupe voisin.

Durant leur prise en charge, lorsque « ces incompris » passent à l'acte au sein de la structure tel un vol de portables de la cheffe de service ou encore une altercation physique avec un éducateur comme ça a été le cas pour Alan, ils sont repris par un cadre mais est-ce suffisant ? Ne devrions-nous pas faire appel aux services compétents tel que la police pour les mettre face à leurs agissements et à la réalité de la loi ? Cela empêchera-t-il un travail éducatif par la suite ? C'est un vrai débat au sein de notre équipe.

Aussi, dans ce travail dans l'urgence lorsque le temps et/ou les éléments de l'histoire, du parcours du jeune nous manque, les choix que nous faisons peuvent impactés le bon déroulement de la prise en charge. Par exemple, Alan était accueilli en Province, dans une

famille d'accueil qui bénéficiait d'un centre équestre. Lorsque la référente de l'EDS a souhaité le rencontrer pour faire un point sur son accompagnement, elle l'a convoqué à l'EDS situé en région parisienne dans sa ville natale, près de son quartier, en lui envoyant un billet de train aller-retour à des horaires échangeables. La tentation pour ce jeune de revenir dans son quartier et y rester était trop forte, il n'a donc pas voulu repartir et a fini par « trainer » les rues et être accueilli de nouveau dans le cadre de l'accueil parquet au sein de notre foyer. Peut-être aurait-il été préférable que la référente aille vers lui plutôt que l'inverse mais dans le cadre d'une prise en charge en province, la prise en charge peut s'avérer plus adaptée pour les jeunes mais plus compliquée à suivre pour les éducateurs.

Quant à l'orientation du jeune, il en va de même. Lorsqu'il a fallu orienter rapidement Alan en Province toujours, car une structure était prête à l'accueillir et travaillé avec lui, c'est l'éducateur du foyer qui a pris sur son budget personnel pour l'accompagner et payer les billets de train car Alan était partisan de cette orientation et présent sur le groupe. Il fallait donc que ça se fasse rapidement. Simplement, la référente de l'EDS n'était pas joignable depuis 2 jours et la comptable de la structure qui est maintenant à mi-temps sur 2 foyers dû à une suppression de poste sur l'autre foyer, n'était pas présente et pas disponible pour nous délivrer les billets. Également pour Karim, il a été urgent de l'orienter car certains éducateurs disaient qu'« *il n'avait pas sa place chez nous* », « *il ne respecte pas le cadre, rentre et sort quand il veut et entraîne avec lui un jeune dans ses soirées nocturnes alcoolisées, c'est bon c'est pas l'hôtel ici* ». C'est rapidement qu'une structure lui a été trouvée et choisie, malheureusement pour la simple et bonne raison que c'était la première à avoir de la place mais elle ne correspondait pas du tout au projet et au profil du jeune qui, à l'aube de ses 18 ans réclamait plus d'autonomie. Ce fut dommage, car il adhérait à cette orientation, jusqu'au rendez-vous d'admission. Lorsque j'ai fait l'accompagnement et que la cheffe de service de l'établissement a commencé à présenter le projet et le type d'accompagnement de la structure : horaires de sorties très limités, aucune sortie individuelle autorisée sans la présence d'un éducateur, beaucoup de temps en vie de groupe... Le jeune a littéralement « péter les plombs », en insultant la cheffe de service et en criant au complot de notre part pour le mettre à bout. Il n'a bien évidemment pas intégré la structure et a ensuite été viré de la nôtre après avoir menacé le chef de service. Une rupture violente qui aurait pu, à mon sens, être évitée.

Il semble évident et primordial que le jeune adhère à sa prise en charge mais lorsque c'est le cas, il faut que de notre côté on puisse suivre et l'accompagner. Bien souvent, on fait le choix de la solution la « moins pire », mais pour qui ? Le jeune ou l'établissement...

Et puis, il y a le poids des mots que l'on emploie face à eux : « *on ne peut plus te garder là* », « *Tu dois partir* », « *Tu ne devrais même pas / plus être avec nous* ». Avec ces jeunes aux carences affectives qui souffrent de rejet depuis leur enfance, il faut être vigilant sur les mots que l'on emploie. On souhaite pouvoir trouver une solution à leurs problèmes car ce qui nous est difficilement supportable c'est d'être spectateur d'un mal être que l'on ne peut « penser », d'être une fois de plus impuissant. Ainsi, on a parfois tendance à vouloir trouver « **la solution miracle** », celle qui réglerait **le problème**, comme s'il n'y en avait qu'un seul. Cela nous rassurerait, mais le jeune ? « *Avec un bon séjour de rupture, c'est sûre ça irait mieux* » « *Il faut le mettre au vert* », « *une orientation en province serait la solution, il sera éloigné de son quartier, il ne « dealera » plus et n'aura plus de tentation* », ou encore, « *il lui faut une petite structure puisqu'en collectivité, il ne tient pas* ».

Ou encore, il nous arrive souvent d'idéaliser la réponse par le soin, car en effet, ces jeunes ont besoin d'un suivi médical et surtout psychologique régulier mais pas seulement. Il s'agit d'un vrai débat entre les différents intervenants qui se renvoient la balle en se disant que c'est « l'affaire de l'autre » : le tout éducatif ou le tout soignant, alors qu'il semble que ce soit l'affaire de tous. J-P Chartier parle de démission alternée » des structures accueillantes et Hubert Flavigny de « jeux de passe de rugby entre institutions »⁵.

Dans une société mouvante, les situations le sont aussi, il ne faut donc pas faire l'économie de nouvelles réflexions même si certaines solutions jusqu'alors solutions ont pu fonctionner avec d'autres jeunes. La solution se trouve être multiple. Dans une solution, il peut y avoir plusieurs intervenants à la fois, à condition que le tout soit bien coordonné autrement elle peut être mal vécue par les professionnels comme par le jeune si elle échoue alors qu'elle représentait, la solution de la dernière chance. L'idée d'un « impossible travail » s'impose à nouveau. Si elle est représentée de cette manière, il est normal que l'échec soit difficile à encaisser car après ça, la seule réponse serait l'abandon. Nous sommes fragiles et notre instinct de survie, celui de l'institution, la nécessité de sauvegarder les autres jeunes, sont autant de réalité qui nous poussent à « laisser gagner le jeune par abandon ».

Winnicott explique dans « jeu et réalité » (1994), que « *l'adolescent joue à voir si l'adulte/institution en face de lui peut résister à ses tentatives de destruction. Si l'adulte/institution répond au jeune « je n'ai plus envie de jouer avec toi, je te laisse, tu gagnes par abandon... »*, l'adulte/l'institution ne survit pas, il/elle ne construit plus d'espace de confiance, il/elle annihile chez le jeune toute possibilité d'aimer, et même d'exister. Lorsque ces abandons sont à répétition tout au long de la vie du jeune, les tentatives de destruction de

⁵ « Ibid »

l'autre ne pourront être que de plus en plus violentes. Elles seront à la mesure de cette confiance impossible ».

Leurs comportements violents au sein des établissements sont compris comme une manière de montrer et recréer la configuration des liens familiaux, le risque est alors la mise en place d'une « alliance psychopathique » entre les jeunes et l'institution. J-P Pinel (2007) considère que cette attaque du cadre et les réponses données par l'équipe éducative relèvent d'un mouvement « transféro-contre transférentiel institutionnel ». Enfin, la place de la famille est limitée puisqu'elle ne se manifeste pas. Elles ne sont, peu voire pas mobiliser alors que pourtant c'est elles qui avant tout demandent de l'aide.

Pour résumé, ces jeunes ont des trajectoires sous mandat judiciaire avec une absence d'adhésion du jeune à la mesure éducative, un premier placement qui se passe mal, des moments de « vide » où la mesure est suspendue, des agressions au cours des prises en charge, des jeunes qui sont progressivement « fichés », une succession de « ratés » dans la prise en charge et chez les professionnels un sentiment d'impuissance et la sensation d'un travail toujours effectué dans l'urgence.

Comment sortir de ce fonctionnement pervers qui semble être un cercle infernal ? Sommes-nous dans le cadre de nos missions de protection de l'enfance ? Visiblement, les équipes font ce qu'elles peuvent avec les moyens dont elles disposent mais il semblerait que ce ne soit pas assez. Il nous faut continuer à réfléchir à d'autres façons de travailler, à mieux se préparer pour mieux prendre en charge les jeunes les plus « fracassés ».

3- Propositions de pistes d'amélioration de travail

Il est nécessaire de favoriser les outils et conditions de travail des éducateurs en leur donnant les moyens d'effectuer un travail de qualité afin de remplir notre mission de protection de l'enfance. Pour cela, voici quelques propositions de pistes d'amélioration de travail :

En interne :

- Mettre en place et favoriser des espaces d'élaboration et de réflexion afin de prendre du recul sur les situations en y accordant un temps nécessaire prévu dans les plannings d'équipe (Supervision, Analyse de pratiques, formations, rencontres professionnelles)

Déplacer le regard sur une situation permet de mieux la gérer. Pour les jeunes comme les professionnels, il faut arriver à se construire une assez bonne estime de soi pour avoir un « idéal de soi » pas trop tyrannique. « *Je ne suis pas idéal, mais je ne suis pas nul* » Avoir une haute

estime de soi c'est important, mais pas simple. Restaurer cette estime est notre objectif premier, elle renvoi à la notion d' « *empowerment* » provenant du Québec et que l'on peut traduire par : reprendre le pouvoir sur soi.

- Promouvoir la formation des professionnels
- Se saisir d'avantage des dispositifs existants : service de médecine adolescente à l'hôpital, ULPIJ, « Maison de l'Ados », Prévention Spécialisée...
- Avoir un moyen simple d'accès de la « **mémoire du parcours des jeunes** » et se réserver le temps de s'y intéresser.
- Continuer à associer les jeunes à sa prise en charge (comme stipuler dans la loi 2002-2 : l'usager est au cœur du dispositif)

En externe

- Travailler le partenariat est indispensable. Il faudrait le développer voire l'améliorer dans les secteurs suivants en créant des ponts : SANITAIRE-EDUCATIF-JUDICIAIRE-SCOLAIRE, notamment avec les structure psychologiques **qu'il est nécessaire de décloisonner**
- (Re)Créer un climat de confiance entre les professionnels des différents secteurs d'activités en passant par des espaces de rencontres (par des journées d'immersion par exemple)
- Renforcer le travail à domicile auprès des familles
- Créer une équipe éducative de l'ASE destinée à ces jeunes en errance institutionnelle:

Nombre de ces jeunes n'envisagent à ce moment de leur vie et sur un plan psychique que la relation duelle, il est donc nécessaire de développer cet aspect. Le travail sera basé sur une permanence ou plutôt une grande proximité des adultes dans la prise en charge de certains adolescents qui en ont foncièrement besoin. Il est un impératif d'accompagner au plus près ces jeunes dont le premier moteur n'est pas la violence mais bien la peur, la menace de disparaître et plus simplement de ne pas exister. (M. BERGER 2003). Il s'agit d'offrir une véritable relation affective, choisie et soutenante à l'extérieur des institutions comme réponse possible pour aider ces jeunes « incompris » vivant dans la marginalité, comme l'indiquait Hubert Flavigny⁶

- Soutenir et favoriser par le financement, les structures expérimentales qui apparaissent en fonction des problématiques à travers le temps et l'évolution de la société ; car il est nécessaire d'expérimenter, là où nous proposons des accompagnements dits « classiques » ou « traditionnels ». Il y a eu le foyer de semi-liberté à Vitry dans les années 50. Aujourd'hui l'association « Villa Préault » travaillent sur les fugues ou encore « Métabole » et « Télémythe » sur la prise en charge des jeunes majeurs.

⁶ « Ibid »

CONCLUSION

Finalement, la situation d' « incasabilité » des jeunes en foyer est symptôme à petite échelle de la marginalité que crée la société dans différents domaines, une société de consommation, d'immédiateté qui devient une spirale infernale où l'avoir a remplacé l'être. Marginalité qui finalement, a toujours existé.

Ces jeunes privés d'histoire, survivent en suscitant des histoires, à nous de faire l'effort de le comprendre. Même si les professionnels peinent à les prendre en charge mais ils restent des jeunes « attachants », car le problème en définitive provient de notre système car : « Comment imaginer qu'un être humain ne puisse trouver sur cette terre, une « case », une place où se poser ? » (Jacques Ladsous

En effet, il est nécessaire que la rencontre du jeune avec l'adulte, et vice-versa se fasse. Quant au temps, il doit être pensé et géré au mieux si ne veut pas qu'il devienne notre premier ennemi. La réussite de la prise en charge est largement liée à l'analyse partagée de la faisabilité des interventions de part et d'autre, des dynamiques d'alliance de travail avec les parents, la famille et entre les différents partenaires. Il y a donc la nécessité d'un étayage et d'un travail de partenariat de fond accompagner d'un travail en interne en prenant soin des équipes afin qu'elles puissent prendre à leur tour soin des jeunes. *« Les éducateurs ne peuvent contenir que s'ils sont contenus eux-mêmes. Ils ne peuvent « aller au front » que si l'institution leur offre une « base arrière » solide qui reconnaît leur souffrance face aux attaques et leur permet de les élaborer pour ce qu'elles sont : une tentative paradoxale faite de destructivité, de nouer un lien avec l'autre.»*⁷

Tous ces éléments réunis qui sont les clés d'un travail éducatif de qualité car un jeune considéré comme « incasable » dans une structure classique, soit une « mauvaise case » pour lui, celle-ci peut être considérée comme maltraitante si elle ne peut pas étendre son cadre pour l'adapter au profil du jeune.

Enfin, je constate que le sujet semble être considéré à l'échelle nationale et que ces jeunes interrogent les plus hautes instances puisque la Direction Générale de la Cohésion Sociale, du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, a lancé très récemment, en mars 2015, un appel d'offre sur la connaissance des « incasables » afin de réaliser une étude complète à ce sujet. Le but est de formaliser une stratégie interministérielle d'intervention auprès de ces jeunes. Cette étude ouvre l'espoir d'un possible changement et d'une conscientisation du problème par les professionnels et les dirigeants

⁷ Desquesnes.G, Proia-Lelouey. N & Drieu. D / 2010 / « Analyse des représentations de professionnels impliqués dans deux parcours de sujets dits « incasables » » / Revue Société et jeunesse en difficulté / n°10

Bibliographie

- ❖ Barreyre J-Y., Fiacre.P. / 2009/6 / « Parcours et situations de vie des jeunes dits « incasables » » / Site CAIRN.INFO Dans **Informations sociales** /n° 156
- ❖ Barreyre J-Y., Fiacre.P. / 2011/4 / « Quand le projet fait fuir le sujet » / Site CAIRN.INFO Dans **Bulletin d'information du CREAI** / n°4 – p.87 à 98
- ❖ Borie. C / 2015 / « Les « incasables ». Quelques éléments de réflexion » / **VST** / n°126 – p.91 à 99
- ❖ Desquesnes.G, Proia-Lelouey. N & Drieu. D / 2010 / « Analyse des représentations de professionnels impliqués dans deux parcours de sujets dits « incasables » » / **Revue Société et jeunesse en difficulté** / n°10
- ❖ Desquesnes.G, Proia-Lelouey. N / 2011 / « Le sujet « incasable », entre psychopathologie et limite institutionnelle » / **Revue Société et jeunesse en difficulté** / n°12
- ❖ Drieu.D., Eeckeman.E., Plages.M., / 2013 / « Les « jeunes incasables » en protection de l'enfance : l'impensé du genre dans les troubles et prises en charge » / **INTERACCOES** / n°25 – p. 27 à 51
- ❖ Durning. P., Ronge. J.L., - Recherche pour l'ONED / 2008 / Les « incasables » / Site CAIRN.INFO Dans **Journal du droit des jeunes** / n°279
- ❖ Ministère des Affaires Sociales de la Santé et des Droits des Femmes – Direction générale de la cohésion sociale / 03-2015 / « Réalisation d'une étude relative aux jeunes dits « incasables » / **Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)**
- ❖ Selosse.J / 2007 / « L'inquiétante étrangeté des incasables » / Site CAIRN.INFO Dans **Adolescence** / n° 59
- ❖ Tremintin J. / 2008 / « Repenser la prise en charge des adolescents incasables » / **Lien social** / n°881

ANNEXES

SCHEMA DE PARCOURS D'UN JEUNE DIT « INCASABLE »

